



communiqué de presse

LE HCERES SIGNE UNE CONVENTION DE COOPERATION AVEC LE MINISTERE DE L'EDUCATION PUBLIQUE DES ETATS UNIS DU MEXIQUE

CONTACT

Alexandre Arlin
T. 33 (0)1 55 55 60 15
alexandre.arlin@hceres.fr

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) a signé une convention de coopération avec le Ministère de l'éducation publique des États Unis du Mexique en présence de l'Ambassadeur de France au Mexique. Cette convention vise à bâtir le cadre général d'un programme de coopération concernant l'évaluation comme moyen d'amélioration continue des établissements d'enseignement supérieur et de recherche mexicains.

Cette signature s'inscrit dans le cadre de la stratégie internationale du Hcéres qui souhaite promouvoir ses évaluations et pratiques à l'étranger. Ainsi, il entend en particulier sensibiliser les autres agences d'évaluation de l'enseignement supérieur, et ses partenaires aux procédures d'évaluation de la recherche.

Elle fait suite à la signature d'une convention de coopération avec les *Comités Interinstitucionales para la Evaluación de la Educación Superior (CIEES)* en 2021, l'une des principales agences qualité du Mexique. Le Hcéres et les CIEES avaient défini un référentiel commun d'évaluation institutionnelle qui a été publié et diffusé par l'ambassade de France au Mexique.

Le Hcéres a également participé aux Assises franco-mexicaines sur la coopération universitaire et scientifique, organisées par l'Ambassade de France et l'Association nationale des universités et établissements d'enseignement supérieur (ANUIES) où il a pu partager ses expériences et le fonctionnement de son accréditation institutionnelle.

Le Hcéres est convaincu que cette mission renforcera sa présence en Amérique latine et permettra de consolider les collaborations entre les deux pays dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur.

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.